



CIE 2019

35ème session du Comité Intergouvernemental de Hauts
Fonctionnaires et d'Experts pour l'Afrique Centrale (CIE)

*Transformations numériques et diversification économique
en Afrique Centrale: enjeux, défis et opportunités*

MALABO | 23 - 27 septembre 2019

**Résumé - Profil STEPS Régional
Afrique Centrale
2019
STEPS pour le Développement Durable**

1. Aperçu

En dépit de la richesse en ressources naturelles de l'Afrique Centrale¹ qui a permis à plusieurs de ses pays d'atteindre des niveaux élevés de PIB/habitant, cette sous-région du continent ne semble pas être, pour le moment, sur la voie d'une transformation structurelle vertueuse de leurs économies. Deux pays de la sous-région - le Gabon et la Guinée Équatoriale - ont des niveaux de revenus qui les placent parmi les pays à revenus intermédiaire de la tranche supérieure selon le classement le plus récent de la Banque Mondiale² et quatre - l'Angola, le Cameroun, la République du Congo, Sao-Tomé et principe - figurent parmi les pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure. Les cinq autres pays, à savoir le Burundi, le Tchad, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo et le Rwanda, sont classés parmi les pays à faibles revenus. De surcroît, la position stratégique de la région, située au centre de l'Afrique, et la diversité de ses ressources naturelles en font potentiellement une zone privilégiée d'échanges commerciaux avec les autres sous-régions du continent. Malheureusement, les économies de ces pays ne se sont pas diversifiées de façon significative au cours des dernières décennies et les niveaux des indicateurs sociaux en Afrique centrale restent semblables à ceux des pays les plus pauvres du continent. A ce jour, malgré l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre, sous l'égide des institutions de Bretton Woods, de différents plans et programmes et en dépit de l'énorme potentiel agricole, hydraulique et forestier, la situation économique de la région Afrique centrale reste fragile et marquée par une forte dépendance vis-à-vis de quelques produits primaires peu ou pas transformés et très vulnérable aux chocs de la demande internationale (CEA, 2012). Ce paradoxe de la pauvreté de fait, dans un contexte de grande richesse potentielle, interpelle les autorités des pays de la zone afin qu'elles mettent en œuvre les réformes économiques nécessaires pour que la sous-région profite pleinement de son potentiel économique. Cela suppose, entre autres, de mettre en œuvre des politiques visant : i) la diversification des économies pour réduire la forte dépendance dans la production et l'exportation d'un nombre très limité de produits primaires; ii) l'accélération de l'intégration régionale ; iii) l'amélioration de la gouvernance et iv) l'augmentation de l'investissement dans les infrastructures.

Production. Les variations dans le temps de la structure de la valeur ajoutée dans les pays d'Afrique Centrale ne font pas ressortir une dynamique de diversification et de transformation structurelle. La tendance la plus marquée est la réduction générale de la contribution de l'agriculture au PIB. Les parts des industries extractives dans le PIB a tendance à s'accroître dans les pays qui sont déjà fortement dépendants du pétrole et des ressources minières comme le Congo, la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Cameroun dans une moindre mesure. Quant aux pays qui ont un secteur manufacturier relativement important comme le Burundi, le Cameroun et la RDC, ils ont vu sa contribution au PIB se réduire. Cette baisse est cohérente avec la tendance à la désindustrialisation prématurée observée dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne (Rodrick, 2016, Cadot et al, 2016). En effet beaucoup d'entreprises manufacturières contrôlées par les Etats ont été privatisées avec les programmes d'ajustement structurels des années 80 à 90 et cela a conduit à leur disparition progressive (Cogneau, 1994). Les variations de la part des industries manufacturières dans le PIB sont surtout tributaires des découvertes et des mises en exploitation de gisements pétroliers. Les changements de la structure de la valeur ajoutée dans la sous-région rappellent le nouveau modèle de transformation structurelle observé en Afrique et qui est tiré par les services en lien avec les TICs, le tourisme et le transport, plutôt que par les industries manufacturières (Page, 2018). On n'observe cependant pas une tendance franche à la croissance des dites branches d'activités en Afrique Centrale. Les économies des pays de cette sous-région sont aujourd'hui pour la plupart d'exportation, avec une forte prédominance des biens de consommation finale dans les importations (CEA, 2018, OEC, 2019)

¹ L'Afrique centrale correspond ici aux 11 pays de la CEEAC : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée-équatoriale, le Tchad, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Rwanda et Sao Tomé et Principe.

² <https://blogs.worldbank.org/opendata/new-country-classifications-income-level-2019-2020>.

Phrase pas très claire !!! Surtout lorsqu'on doit la relier à la suivante. Elles sont donc très peu intégrées aux chaînes de valeur mondiales (BAD, 2018). L'Afrique centrale a encore beaucoup de chemin à parcourir en ce qui concerne l'intégration régionale, même si des avancées significatives ont été observées au cours des dernières années (CEA, 2016). Elle reste en effet l'une des régions les moins intégrées sur le continent africain. Au-delà des questions institutionnelles, les obstacles à l'intégration dans cette sous-région sont liés aux barrières tarifaires et non tarifaires et un grand déficit en infrastructures (BAD, 2018). Pour pouvoir espérer une croissance soutenue sur une longue période, l'Afrique Centrale a besoin de mettre en œuvre des réformes économiques qui rendraient son économie beaucoup plus compétitive et plus attractive pour les investisseurs. Ces réformes devraient aussi lui permettre de mieux tirer profit de ses immenses ressources naturelles (selon des plans de développement qui respecteraient l'équilibre de ses ressources).

Emploi. Les mouvements intersectoriels de la main d'œuvre n'ont pas contribué significativement à la croissance de la productivité du travail en Afrique Centrale sur les vingt dernières années. Le constat sur la période 1995-2016 est que dans beaucoup de pays de la sous-région, les mouvements intersectoriels de la main d'œuvre ont entraîné des pertes de productivité tandis que les mouvements intra sectoriels ont donné lieu à des gains de productivité. Sur la période 2005-2016, ces deux types de déplacements de la main d'œuvre (inter et intra sectorielle) ont provoqué des pertes de productivités dans de nombreux pays. Cette dynamique dans les déplacements de la main d'œuvre est en phase avec les changements observés au niveau de la structure de la production des différents pays. Dans plusieurs de ces pays en effet, on observe que la main d'œuvre se déplace de l'agriculture vers le secteur des services à faible productivité et non pas vers celui de l'industrie manufacturière comme dans les pays qui ont, historiquement, réussi leur processus de transformation structurelle et d'industrialisation. Les gains de productivité enregistrés, au niveau agrégé, du fait de ces déplacements intersectoriels de la main d'œuvre reste assez faible. Au niveau de la structure de l'emploi, on constate une prédominance des travailleurs pour compte propre, phénomène qui traduit une forte place du secteur informel dans les économies de l'Afrique Centrale. Les niveaux de chômage et du sous-emploi des jeunes sont en outre très élevés et sont la manifestation de l'existence d'une « croissance sans emploi » qui est par ailleurs observée de façon générale en Afrique sub-saharienne sur la période. En ce qui concerne l'éducation, des progrès significatifs ont été faits au niveau de l'alphabétisation des jeunes, mais la déperdition scolaire reste importante et la durée moyenne de la scolarisation ne permet pas à toutes ces économies de se doter d'une masse critique de capital humain, en quantité et en qualité suffisantes, pour mettre en œuvre des programmes ambitieux de développement. Les gouvernements des pays d'Afrique Centrale doivent faire de la lutte contre le chômage une priorité majeure de leur développement économique. En effet, avec une population active, majoritairement jeune, et représentant près de deux tiers de la population totale, l'accès à des emplois décentés est un défi pour la transformation économique et la stabilité à long terme de la région. Un renforcement de l'intégration régionale serait aussi bénéfique pour la contribution de l'emploi et la stimulation de la croissance en Afrique Centrale. Des études récentes de la CNUCED ont en effet que les migrations inter-africaines affectent positivement la croissance du PIB. Le climat des affaires pèse aussi lourdement sur la capacité des jeunes entrepreneurs à créer et à faire prospérer de nouvelles entreprises. La mortalité des PME en Afrique Centrale est plus liée au climat des affaires qu'à un manque d'esprit entrepreneurial.

Société. Les changements structurels n'ayant pas entraîné des gains de productivité substantiels, le revenu moyen des travailleurs n'a pas significativement augmenté. D'où des niveaux d'indicateurs sociaux qui ne reflètent pas le niveau de revenu par tête de la plupart des économies d'Afrique centrale. L'absence de diversification des économies de l'Afrique Centrale rend, en outre, la croissance dans la sous-région non inclusive (CEA, 2015). Par conséquent, malgré une amélioration des principaux indicateurs sociaux, les progrès réalisés dans les années 2000 n'ont pas été assez

rapides pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Les inégalités de revenus restent aussi très importantes dans la sous-région et interpellent les autorités des différents pays sur l'efficacité des politiques et des systèmes de redistribution des richesses. Les conditions de vie de la plupart des populations urbaines d'Afrique centrale se sont améliorées depuis les années 90, la part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles ayant diminué de 22%. La question de la gestion de l'urbanisation doit cependant rester une question au centre des politiques de développement des pays de la sous-région (CEA, 2015). En effet, la population urbaine est en croissance rapide en Afrique. Cette urbanisation rapide s'accompagne d'une demande considérable d'emplois, de services et d'infrastructures mais offre également l'opportunité de créer des centres urbains dynamiques susceptibles d'être des moteurs de la croissance économique (CEA, 2017). Les chaînes de valeur industrielles ont une dimension géographique importante, la distance représentant souvent un coût dans la chaîne de production. La concentration d'industries représentant des savoirs technologiques similaires ou complémentaires permet aussi une densification de l'espace produit. Il est donc important de planifier l'urbanisation de façon à rendre les villes fonctionnelles et interconnectées afin de soutenir des secteurs industriels spécifiques. Les politiques de gestion de l'espace et développement urbain doivent donc s'appuyer sur les plans d'industrialisation pour que les villes soient des centres de productivité plutôt que des nids de pauvreté et d'insécurité (CEA 2017). Il faudra en particulier tenir compte de la connectivité que requiert l'urbanisation rapide dans les politiques de développement des infrastructures, surtout les infrastructures routières. De plus, pour avoir les ressources humaines nécessaires à une émergence économique basée sur une gamme diversifiée de produits, les pays d'Afrique centrale devront faire plus d'efforts pour l'amélioration de la santé.

2. Contexte

La sous-région Afrique centrale³ regroupe les onze pays suivants : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée-équatoriale, le Tchad, la RCA, la RDC, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe. La population totale de l'Afrique centrale est estimée à 187 millions d'habitants en 2017 (Banque Mondiale, IDM 2019), ce qui représente un peu moins de la population du Nigeria. Cette population est inégalement répartie sur une superficie totale de 6,7 millions de km². La République démocratique du Congo (RDC) concentre à elle seule près de la moitié de la population de la sous-région (44 %), suivie par l'Angola (16%) et le Cameroun (13 %). Ces trois pays représentent plus des trois quarts du PIB nominal de la région en 2017 soit respectivement 48% pour l'Angola, 15 % pour la RDC et 14 % pour le Cameroun (Banque Mondiale, IDM, 2019). Sa position stratégique au centre de l'Afrique, de même que l'abondance et la diversité de ses ressources naturelles, font potentiellement de l'Afrique centrale une zone privilégiée d'échanges commerciaux avec toutes les autres sous-régions du continent.

L'Afrique centrale est dotée d'immenses ressources naturelles notamment les hydrocarbures (pétroles et gaz) et les mines (diamant, cuivre, fer, manganèse, cobalt, etc.) qui en font l'une des sous-régions les plus riches du continent en termes de capital naturel.

La croissance du PIB de l'Afrique Centrale a été relativement dynamique (ou élevée) au cours des deux dernières décennies.

La vulnérabilité permanente aux chocs externes figure parmi les nombreux défis auxquels font face les économies de l'Afrique centrale. La chute récente du cours des matières premières sur les marchés internationaux offre une illustration parfaite du degré d'exposition des économies de la sous-région aux chocs externes et démontre la nécessité pour les pays de la sous-région de repenser leurs stratégies

³ La sous-région Afrique centrale doit être entendue ici comme l'espace de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CCEAC).

de développement à moyen et long terme dans l'optique de rendre les performances macroéconomiques plus durables et inclusives.

La durabilité environnementale est essentielle pour soutenir la croissance économique et accompagner le processus de transformation structurelle

L'Afrique centrale affiche un retard en matière d'intégration régionale par rapport aux autres régions du continent.

Parmi les principaux défis et aléas qui pourraient ralentir le processus de transformation structurelle dans la sous-région, il faut noter les risques de demeurer dans un équilibre macroéconomique faible, caractérisé par des taux de croissance relativement bas et fluctuants, en raison d'une gestion économique inappropriée et d'un manque de diversification des économies. Il y a également le climat des affaires peu favorable à la promotion de l'investissement et à la création d'emplois décents, la résurgence du terrorisme et l'insécurité accrue aux frontières, qui menacent la stabilité des États membres.

3. Production

Les économies d'Afrique centrale ne montrent pas pour le moment le signe d'une diversification pouvant conduire à une transformation structurelle réussie, bien que des changements soient observés au niveau des structures de leur économies. Pour nombre d'entre elles, le modèle de croissance économique repose toujours sur l'exportation d'un nombre réduit de produits peu transformés et d'un faible degré de sophistication. Cette situation les maintient aux plus bas niveaux de participation dans les chaînes de valeur mondiales. La forte dépendance des pays d'Afrique centrale à l'égard des ressources naturelles non renouvelables les rend vulnérables aux variations des prix et de la demande des matières premières. Pourtant, l'industrialisation basée sur les ressources naturelles, qui est la stratégie recommandée pour les pays de la sous-région, passe par une transformation locale accrue des ressources naturelles - forestières, minières, pétrolières, agricoles et d'élevage - dont est dotée la sous-région.

A cela il faut ajouter les potentiels touristiques et énergétiques qui, avec un peu de transformation, peuvent contribuer à l'industrialisation (BAD, 2019). Si des progrès ont été réalisés dans la transformation locale des produits de base, ces derniers sont minimes et les exportations demeurent largement dominées par les matières premières. En outre, les pays d'Afrique centrale commercent très peu entre eux et guère davantage avec le reste de l'Afrique.

L'Afrique Centrale a besoin de mettre en œuvre des politiques et des réformes économiques visant d'une part à rendre l'économie régionale beaucoup plus compétitive et plus attractive pour les investisseurs et d'autre part à créer des liens en amont et en aval entre les secteurs des ressources et d'autres secteurs de l'économie, en vue de promouvoir le développement de chaînes de valeurs régionales et de promouvoir la diversification et l'industrialisation basées sur ses ressources naturelles. Les secteurs industriels suivants : véhicules électriques basés sur le cobalt ; téléphones intelligents basés sur le coltan ; mobilier de maison et de bureau basées sur le bois ; pétrochimie et hydrocarbures basées sur le pétrole ; cuir basé sur le cheptel ; chocolat basé sur le cacao ; vêtements basés sur le coton ; des fertilisants basées sur le phosphate sont autant de domaines où la sous-région dispose d'avantages comparatifs potentiels et devrait explorer, structurer et promouvoir auprès des investisseurs. La révolution naissante de l'industrie 4.0 représente une fenêtre d'opportunité, avec notamment l'impression 3D et la blockchain qui est appelée à modifier profondément les processus de production et les chaînes de valeur. Les pays de la sous-région doivent les utiliser pour se construire de manière continue des avantages compétitifs en sus des avantages comparatifs dont la nature les a dotés.

En effet, la non-permanence de l'avantage compétitif constitue la caractéristique principale du nouvel environnement économique mondial, le changement demeure la seule constante. L'avantage compétitif repose plus sur le savoir que sur le capital physique. Par conséquent l'industrialisation et la participation dans les marchés mondiaux ne requiert plus nécessairement des investissements lourds mais avant tout de la souplesse et une certaine capacité à anticiper. Pour les économies d'Afrique Centrale, il y a un énorme bond à faire en termes de niveau de compétence, et également de connectivité à travers l'internet pour se positionner par rapport à l'industrie 4.0. La transformation structurelle, de nos jours, est de plus en plus tirée par les services spécifiques à haut contenu de savoir. L'importance de la numérisation et de l'économie numérique pour stimuler la croissance et la transformation structurelle de même que l'optimisation des résultats budgétaires en Afrique ne sauraient donc être surestimée. Ces développements numériques peuvent avoir un effet transformateur sur l'économie à travers la réduction des obstacles à l'entrée sur les marchés, l'élargissement du marché des entreprises et la création d'emplois.

4. Emploi

L'abondance des ressources naturelles n'a pas contribué à créer des emplois décents en nombre suffisant dans les secteurs productifs et modernes de l'industrie et des services, en raison du manque de diversification économique. Les PME n'arrivent pas à contribuer à l'amélioration de la productivité dans de nombreux secteurs à cause du climat des affaires peu favorable. Les mouvements intersectoriels du travail n'ont pas contribué significativement à la hausse de la productivité à cause d'une certaine inefficacité de l'allocation de la rente provenant des exportations de matières premières. L'efficacité de l'allocation des ressources et le bénéfice tiré de la réallocation de l'emploi dépendent beaucoup des conditions institutionnelles en place. Cependant, des pistes existent pour améliorer la situation. Les technologies prometteuses comme la blockchain, qui sont déjà en train de révolutionner l'environnement des PME dans de nombreux pays en développement, sont une opportunité à saisir pour la sous-région.

Les gouvernements d'Afrique centrale doivent faire du chômage une priorité majeure de développement économique. En effet, avec une population active représentant près de deux tiers de la population totale, l'accès à des emplois décents est un défi pour la transformation économique et la stabilité à long terme de la région.

Compte tenu de la jeunesse de la population dans les économies d'Afrique Centrale, le succès de toute politique de développement socioéconomique dépend en grande partie de sa capacité à leur fournir des emplois. Cela est d'autant plus critique que la croissance démographique est encore forte en Afrique et que le nombre de jeunes devrait atteindre plus d'un milliard d'ici à 2050 (BAD, 2019). 2013-2022). Il faut trouver des solutions innovantes et investir avec efficacité dans le capital humain. Les pays d'Afrique Centrale ne devraient plus compter uniquement sur leurs dotations factorielles pour se trouver un avantage sur les marchés mais investir dans le capital humain pour bien se positionner et ne pas être marginalisés dans les chaînes de valeur émergentes de l'industrie 4.0. Les développements technologiques ont le potentiel d'améliorer les conditions de travail en Afrique Centrale, mais requièrent des nouvelles compétences qui n'apparaissent pas pour le moment dans les processus de production des biens actuellement produits par les pays de la sous-région. Des investissements à grand impact dans l'éducation, la science et la technologie sont donc indispensables pour monter dans les chaînes de valeur et atteindre le niveau d'économies tirées par le savoir et la créativité plutôt que par les ressources brutes. Le secteur privé a un rôle primordial à jouer dans la prestation des services éducatifs et la création d'emplois et doit être associé dans ces stratégies de développement. L'investissement direct étranger est aussi un facteur d'accroissement de la productivité à travers le transfert des connaissances notamment.

Le système d'enseignement doit impérativement s'adapter et anticiper les besoins en compétences de la nouvelle ère industrielle : compétences scientifiques et technologiques et capacité de création en particulier. Les plans nationaux des pays d'Afrique centrale intègrent devraient s'appropriier plus la révolution technologique en marche, car l'Afrique ne peut pas se permettre d'être à l'écart de ces nouveaux développements.

4. Société

En raison de l'absence de transformation structurelle, les indicateurs sociaux en Afrique centrale, bien qu'affichant une tendance à l'amélioration, n'ont pas atteint les niveaux observés dans des pays au revenu comparables dans d'autres régions du monde. On observe ainsi une baisse des taux de fécondité dans la sous-région, bien que des disparités entre pays persistent. Les taux de dépendance diminuent aussi progressivement. Avec les taux de chômage et de sous-emplois élevés en raison de la faible diversification des économies, il est à craindre que cette amélioration des indicateurs démographiques ne conduise pas de manière systématique à une optimisation du dividende démographique. De façon générale le taux de fécondité reste encore élevé en Afrique centrale et les politiques devraient continuer à essayer de le faire baisser en s'attaquant aux nombreux déterminants de la fertilité identifiés dans des pays d'Afrique centrale et ailleurs, et qui relevant notamment du contexte socio-culturel et économique : indépendance financière des femmes, conflits armés, éducation, planning familial, entre autres. Il est à noter que pour certains pays de la sous région, qui sont relativement très riches avec des populations de petite taille, la baisse de la fécondité et les dividendes démographiques que cela peut générer, ne constitue pas une condition prioritaire ou même nécessaire à mettre en place pour la promotion de la transformation structurelle des économies.

La situation nutritionnelle des enfants s'améliore de même que l'espérance de vie en bonne santé. Le fardeau des maladies continue d'évoluer de maladies transmissibles à non-transmissibles, ce qui témoigne des progrès accomplis vers une meilleure prévention et un meilleur traitement des maladies.

La pauvreté extrême a diminué dans la plupart des pays d'Afrique centrale. Toutefois, contrairement à la plupart des autres pays d'Afrique subsaharienne, de nombreux pays d'Afrique centrale ne parviennent pas à maîtriser les inégalités croissantes de revenus. Les progrès ont été également enregistrés au niveau de l'égalité entre les sexes : tandis que les femmes en Afrique centrale réduisent leur fossé par rapport aux hommes en termes de réussite scolaire et de participation au marché du travail, elles sont toujours confrontées à des difficultés pour accéder aux emplois de niveau supérieur.

5. Messages clés

- **Accélérer la diversification économique, réduire la forte dépendance à un nombre limité de matières premières peu ou pas transformées** : Les états d'Afrique centrale doivent à tout prix réduire leur dépendance à un petit nombre de produits d'exportations faiblement transformés s'ils ne veulent demeurer vulnérables à des chocs externes inhérents aux prix et à la demande des matières premières. Ces chocs sont en effet susceptibles de leur faire perdre en quelques années, des décennies de progrès au niveau de l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. Il est donc très important qu'ils diversifient leurs produits d'exportations et qu'ils favorisent l'émergence d'industries manufacturières compétitives qui les feront grimper dans les chaînes de valeur ajoutée mondiales. L'Afrique centrale doit mieux exploiter ses ressources naturelles, améliorer et se mettre sur la voie d'une industrialisation verte (era 2015) qui est une condition pour un développement soutenable, tirer parti de l'économie bleue pour ceux qui ont des ressources maritimes importantes ; Développer des politiques de contenu local. (ERA 2015)

• **Améliorer la gouvernance, le climat des affaires, la compétitivité et la productivité** : la région est en effet caractérisée par un niveau de compétitivité et de climat des affaires qui fait partie des plus bas en Afrique. La gouvernance est le premier obstacle à la hausse de compétitivité et à l'amélioration du climat des affaires, d'où la nécessité de réformes strictes pour améliorer la gouvernance, comme condition pour attirer des investissements privés étrangers et domestiques, qui sont eux même nécessaire a compléter les investissements publiques en capacités productives et en projets industriels de tout ordre Sans une meilleure gouvernance, les jeunes porteurs d'idées créatives n'auront jamais accès aux ressources leur permettant de faire de leurs idées un pilier de l'émergence économique de la sous-région. L'ampleur des inégalités de revenu dans les pays de cette sous-région souligne aussi le besoin de politiques plus efficaces de redistribution du revenu afin que les couches les plus pauvres bénéficient aussi des revenus de l'exportation des matières premières. Il faudrait en effet un minimum de revenu, d'éducation et de santé pour que les tranches les plus pauvres puissent pleinement contribuer au développement de leurs pays. Il est aussi important d'investir dans un capital humain en adéquation avec les ambitions d'industrialisation et d'émergence : les curricula de formation doivent être adaptés aux besoins des industries à développer. Il faut notamment développer les sciences, les technologies, les mathématiques et l'ingénierie

• **Faire avancer l'intégration régionale, accélérer la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale** : L'intégration régionale est plutôt lente en Afrique centrale alors qu'elle pourrait contribuer de manière significative aux objectifs de diversification et d'industrialisation des pays de la sous-région. Ces états devraient profiter de la signature des accords de la zone de libre-échange continentale pour mettre en place les structures permettant à leurs économies de mieux tirer profit de la nouvelle donne tout en évitant les retombées négatives possibles.

• **Développer les infrastructures relatives au transport, à l'énergie et aux TICs** : L'énorme potentiel en ressources naturelles de la région Afrique Centrale ne peut bénéficier à l'émergence économique de la sous-région que si les infrastructures existent en quantité et en qualité suffisante. L'exploitation du potentiel hydroélectrique de la région devrait permettre de produire l'énergie à bas coût requise pour l'émergence d'industries compétitives dans la zone. De meilleures infrastructures routières et ferroviaires permettraient quant à elles de réduire de façon significative les délais et le coût de transport, favorisant l'intégration de marchés et la complémentarité des économies. Il est particulièrement important de développer sur les infrastructures relatives aux TICs pour faciliter les transactions et la communication, et donc la productivité et la compétitivité globale de l'économie dans un monde de plus en plus digitalisé

• **Mieux gérer la transition urbaine**. D'ici 2035, environ la moitié de la population africaine vivra dans des zones urbaines, ce qui représentera une demande considérable d'emplois, de services et d'infrastructures, tout en créant des nouvelles opportunités pour la croissance économique (ERA 2017). Les chaînes de valeur industrielles étant toujours dans un contexte géographique, il est important de planifier l'urbanisation de façon à rendre les villes fonctionnelles et interconnectées afin de soutenir des secteurs industriels spécifiques. Les politiques de gestion de l'espace et développement urbain doivent s'appuyer sur les plans d'industrialisation pour que les futures cités soient des leviers pour améliorer les chaînes de valeur et la productivité plutôt que des zones de pauvreté et d'insécurité (ERA 2017). Il faudra en particulier tenir compte de la connectivité que requiert l'urbanisation rapide dans les politiques de développement des infrastructures, surtout les infrastructures routières.

• **Résoudre les crises sécuritaires transfrontalières au niveau régional** : Les crises sécuritaires transfrontalières font peser un sérieux risque sur les perspectives de croissance soutenue des pays d'Afrique centrale. En plus des coûts que ces conflits font peser sur les budgets des états, ils entraînent

un recul de beaucoup d'indicateurs socio-économiques dans les régions affectées, annihilant parfois des décennies de progrès ardu. De par leur nature, les solutions à ces crises ne peuvent être que régionales. L'Afrique centrale doit donc trouver des mécanismes régionaux pour mieux prévenir et, le cas échéant, pour résoudre de façon efficace ce genre de crises lorsqu'elles surviennent.